



CONSEIL CITOYEN DE BOURG

COMPTE RENDU N ° 12

Tenu le Lundi 16 septembre 2019 à 18h00

A l'ancien CCAS, Salle polyvalente - côté rue Benjamin Crémieux.

Personnes présentes :

Mme MARTIN Ludivine (Chargée de mission Quartier de Bourg),

Mme KHADRI Aicha (Chargée de mission – Direction Citoyenneté),

Mmes FEUILLET Renée, HOCK Erica, LOVIOT Jacqueline, MASSON Brigitte, MONELL Ginette.

Mrs DOMINGUES Raül, ESCOURROU André, JOURNES Jean-Paul, NOËL Jean-Pierre, VENTRIN Guy.

Personnes Excusées :

Mmes BARBANSON Yvette, GEFFRAY Nolwenn, Mr GRANDPERRIN, Joël

Personnes absentes :

Mmes LOMBARD Valérie, THOMAS Catherine. Mr LHERBIER Vital.

L'ordre du jour de cette réunion propose de demander à Mme Ludivine MARTIN de bien vouloir nous faire un compte-rendu de la réunion qui a eu lieu le 9 juillet dans les locaux des services techniques de la ville où les coordonnateurs de Bourg et Cité avaient été invités ainsi que de nombreux acteurs locaux en présence de membres d'un bureau d'études chargé d'améliorer la qualité de vie de ces 2 quartiers du centre-ville.

Des questions diverses et réponses aux diverses questions de nos CR pourront également être abordées.

- 1) **Montmorency : Mr ESCOURROU, André** qui avait déjà souligné lors de la réunion du 29 mai 2019 que les alentours du restaurant scolaire et du gymnase sont sales, ne peut que réitérer

sa remarque. Une intervention des services concernés a eu lieu récemment avec un « glouton » mais malheureusement il n'a été passé que devant l'entrée du restaurant scolaire. Les abords sont restés dans le même état de saleté. Ce restaurant recevant chaque jour des enfants il serait tout de même souhaitable qu'un nettoyage correct soit réalisé régulièrement. Mme KHADRI prend note du problème.



Mme Khadri : cette demande ne figure pas sur le CR du mois de Mai 2019 et n'a pas fait l'objet d'échanges. Lors de cette réunion en septembre M. Escourou, nous informe de sa démarche en contactant Allô Narbonne pour informer et demander l'entretien de cet endroit

Une demande de travaux sera effectuée pour l'entretien de ces espaces

Rue HOCHÉ : Mme LOVIOT a convié à cette réunion **Mme VAN DER VOORDE** et **Mr BERTON**, nouveaux habitants dans le quartier de Bourg depuis début juin 2019.

Comme **Mme LOVIOT**, ils subissent des nuisances sonores diurnes et nocturnes intolérables provenant plus particulièrement des locataires du 19 rue HOCHÉ et de ceux du logement situé dans le renforcement juste après : musique poussée au maximum, cris jusqu'à pas d'heure, « discussions » à voix haute, sans compter le passage de motos bruyantes... Ils ne peuvent ni profiter sereinement de leur logement, ni du jardinet pour dîner ou se reposer, ni dormir lorsqu'ils le souhaitent.

Mr BERTON signale qu'il existe une loi qui oblige le propriétaire à régler ce genre de problèmes causés par ses locataires.



Mme MARTIN conseille à **Mme VAN DER VOORDE** et **Mr BERTON** :

De rédiger une lettre recommandée au propriétaire concerné, un signalement au service hygiène de la ville, de déposer une (ou plusieurs) main courante auprès du commissariat de Police Nationale (qui pourrait envoyer un agent sur place pour constater que la main courante est justifiée), de contacter un conciliateur de justice à la Maison des Services de St Jean - St Pierre et de téléphoner à la Police Nationale pour signaler les nuisances nocturnes lorsqu'elles se produisent.... Mais il semblerait que la Police Nationale ne vienne pas vraiment suite à ces appels.

Quant aux agents de la Police Municipale dédiés au quartier, il semblerait que peu de personnes les voient,.... et comme le soulignait fort justement **Mr BERTON**, s'ils passent le matin, tout est calme puisque les fauteurs de troubles dorment encore. C'est en fin d'AM, le soir et la nuit qu'il faudrait passer. **Mme LOVIOT** s'étonne également que les médiateurs de la ville ne viennent pas également voir ces locataires bruyants. **Mme MARTIN** a bien noté le problème et insiste auprès de **Mme VAN DER VOORDE** et de **Mr BERTON** pour qu'ils utilisent toutes les voies possibles afin de régler cette situation dans un avenir plus ou moins proche.



Mme Martin rappelle que des propositions en direction des habitants ont été faites à savoir l'installation de bornes avec reconnaissance des plaques d'immatriculation pour sécuriser et permettre de limiter l'accès aux personnes, mais les habitants l'ont refusé pour diverses raisons.

2) Le permis de louer :



Il est applicable depuis le 1^{er} juillet 2019. Pour les propriétaires dont les locataires sont en place cela ne change rien. Par contre si le locataire quitte les lieux, les démarches doivent être faites par le propriétaire pour pouvoir relouer son bien. (Voir le résumé de ce dispositif dans le compte rendu du 29 mai 2019.)

Ce permis de louer n'empêchera pas le propriétaire de louer à qui il veut mais empêchera la location de logements « insalubres ». La ville aimerait réaliser un partenariat avec la CAF pour cibler plus aisément les marchands de sommeil mais pour l'instant rien n'est encore fait. Il faut regarder par exemple les annonces sur le Bon Coin pour repérer les appartements à louer et cela représente un véritable travail de fourmi.

Une réunion d'information sur le « permis de louer » s'est tenue le 3 juin dans la salle des Synodes et elle a intéressée des notaires, des agents immobiliers, des propriétaires.

3) Rue de la Parerie :



Les travaux ne sont pas encore terminés car certains résidents des rues dont l'accès devait être surveillé et filtré par des caméras ne sont plus d'accord et craignent d'être enclavés. Devant les pétitions, les lettres envoyées à la mairie, Monsieur le Maire veut prendre le temps de la réflexion. Les travaux de la Place des 4 Fontaines qui devaient débuter en début 2019 avec l'accord de tous, ont été décalés à la demande des commerçants de la place qui craignaient de voir leur CA baisser pour la période de la fête des mères 2019.

4) Action Cœur de Ville :



Le 9 juillet, la présentation de ce dispositif a eu lieu. Connaissance du territoire, phase d'initialisation sur les problématiques. Le 16 octobre, présentation de la vision technique de ce que va devenir le cœur de ville dans les 25 ans à venir dans des domaines divers et variés : circulation, commerces, habitat attractif, investissements privés, patrimoine architectural....Projet participatif avec les habitants, les commerçants, la culture, les animations de jour et de nuit, le patrimoine... C'est un vrai travail de fond.

Cette « Action Cœur de Ville » fait l'objet d'un engagement avant les élections municipales pour pouvoir perdurer. Lien entre la mairie, l'Agglo, l'état, et divers organismes impliqués dans le projet qui se réalisera même si de légères modifications peuvent survenir.

5) Le chevet Saint-Paul :



Le projet avance avec passerelle et extension de l'hôpital.

6) Mr DOMINGUES Raül remercie Mme MARTIN pour son travail et son implication dans ce projet difficile et ardu. Il souligne également que le nouveau commissaire de Police ainsi que le Sous-Préfet sont des hommes de terrain qui aideront à régler certains problèmes et que le préfet est signataire également du projet « Action Cœur de Ville ».

Mr NOËL Jean-Pierre fait remarquer que si la mairie ne peut pas prendre en compte aussi rapidement qu'on le souhaiterait tous les problèmes elle tient compte néanmoins de nos suggestions pour preuve la rue Racine, la rue du Bourget, la mise en place du projet participatif au Pastouret, la prochaine mise en place d'une 2ème navette qui desservira l'hôpital, la médiathèque via la Mayolle, la rue Racine etc. Les travaux en cours à la charité et dans le quartier. Par contre de nombreux riverains réclament plus de présence de la Police municipale dans le quartier de Bourg intramuros en fin d'après-midi et la 1ère partie de la nuit.

Mr JOURNES Jean-Paul constate qu'une amélioration a eu lieu place de Belfort.

- 7) **Le séminaire des CC : Il se tiendra le 16 novembre de 8h30 à 14 h** avec pour but la présentation de l'action des CC par quartier et les appels à projet. Un repas commun sera proposé.

Signés

Jean-Pierre NOEL Coordonnateur **Erica HOCK** Coordonnatrice suppléante et secrétaire,

Prochaine réunion le lundi 4 novembre 2019 à 18 heures

A l'ancien CCAS, Salle polyvalente - côté rue Benjamin Crémieux

A l'ordre du jour :

Travail sur les appels à projets préparation séminaire des CC